



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

I - Statistiques :

A - Concours externe :

Sur 76 inscrits, il y a eu 54 femmes et 22 hommes.

32 personnes résidaient en Loire-Atlantique soit environ 42 %, 18 venaient d'autres départements de la région Pays de Loire et 26 personnes résidaient hors région Pays de Loire

Environ 35 % des candidats présentaient un niveau BAC et 56% un niveau supérieur au BAC.

Il n'y avait ainsi que 9% des candidats d'un niveau minimum brevet des collèges/CAP, soit le niveau permettant de présenter un concours de catégorie C.

B - Concours interne :

Sur 25 inscrits, il y avait 20 femmes et 5 hommes

14 résidaient en Loire-Atlantique, soit 56 %, 8 venaient d'autres départements de la région Pays de Loire et 3 résidaient hors région Pays de Loire.

48 % des candidats présentaient un niveau BAC, 44 % un niveau supérieur au BAC.

Il n'y avait ainsi que 8% des candidats d'un niveau minimum brevet des collèges/CAP, soit le niveau permettant de présenter un concours de catégorie C.



PRÉFET DE LA LOIRE- ATLANTIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

II – Observations d'ordre général

Le jury était composé de 8 membres.

Les épreuves écrites du concours externe et l'épreuve écrite du concours interne ont eu lieu le 28 avril 2022 dans un centre d'examen unique, à Nantes.

Sur les 76 candidats inscrits au concours externe, 45 étaient présents aux deux épreuves, soit un taux de présence d'environ 59 %.

Sur les 25 inscrits au concours interne, 18 candidats ont participé à l'épreuve, soit un taux d'environ 72 % de présence.

Pour les 10 postes ouverts en externe (2 postes en préfecture 44 ; 1 poste en préfecture 72 ; 1 poste SGDCD 72 ; 2 postes en police 44 ; 1 poste en police 53 ; 1 poste CAA 44 ; 1 poste TA 44 ; 1 poste SNEAV 44), la barre d'admissibilité a été fixée à 11,25.

33 candidats ont été déclarés admissibles et 26 se sont présentés à l'épreuve d'admission, soit 78 % de présents.

Pour les 4 postes ouverts en interne (1 poste en préfecture 44 ; 1 poste en juridiction administrative 44 ; 1 poste police 44 ; 1 poste SNEAV 44), la barre d'admissibilité a été fixée à 15.

Les 13 candidats déclarés admissibles se sont présentés à l'épreuve d'admission, soit 100 % de présents.

Les épreuves orales se sont déroulées du 20 au 23 juin 2022 et les résultats ont été publiés sur le site internet de la préfecture le 24 juin 2022.

III - Épreuves écrites :

A – Concours externe

L'admissibilité comprenait deux épreuves écrites. La première épreuve, d'une durée de 1H30 pour un coefficient 3, amenait les candidats, à partir d'un article d'actualité, à répondre à 8 questions destinées à vérifier leurs capacités de compréhension et leurs aptitudes à retranscrire et ordonner les idées principales d'un texte.



PRÉFET DE LA LOIRE- ATLANTIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le jury appelle l'attention des candidats sur la qualité de la syntaxe et de la grammaire.

Les candidats doivent par ailleurs veiller à la qualité de leur présentation pour une meilleure lisibilité de leur copie.

Le texte a été globalement bien compris par les candidats.

Le jury attire toutefois l'attention des candidats sur le temps qui doit être nécessairement consacré à une première lecture attentive du texte avant de répondre aux questions.

Des contre-sens coûteux en points auraient ainsi pu être évités.

Le jury rappelle que les candidats devaient démontrer dans le cadre cette épreuve, en particulier à travers le résumé qui leur était demandé, leur capacité à reformuler et à synthétiser, en restant fidèle au texte. Le recours aux citations entre guillemets doit donc rester exceptionnel.

En tout état de cause, les candidats ne doivent en aucun cas exprimer d'opinions personnelles dans le cadre de cet exercice.

La deuxième épreuve, d'une durée de 1H30 pour un coefficient 3, permettait d'évaluer les capacités du candidat en français et mathématiques à travers un questionnaire à choix multiples de 80 questions (20 de mathématiques et 60 de français).

Le jury constate un niveau assez homogène. Une seule copie n'a pas obtenu la moyenne.

Pour cette épreuve, les candidats ne peuvent faire l'économie d'une lecture précise des consignes et des questions tout en ayant une gestion rigoureuse du temps imparti.

Pour rappel, chaque question ne pouvait donner lieu qu'à une seule réponse.



PRÉFET DE LA LOIRE- ATLANTIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

B – Concours interne :

L'épreuve d'une durée d'1H30 et de coefficient 3 consistait en la rédaction d'une lettre administrative sur la base d'un dossier de documents de 5 pages.

Il s'agissait d'un cas pratique visant à instruire une demande de titre de séjour déposé par un étranger sollicitant sa régularisation en qualité de conjoint d'un ressortissant français.

Comme l'an dernier, le jury relève, dans l'ensemble, la bonne qualité des copies.

Le travail rendu traduit en effet, de manière générale, le bon niveau des candidats internes, qui ont traité de manière très méthodique ce cas pratique.

Le jury a apprécié le respect du formalisme attendu et la capacité des candidats à instruire avec rigueur une demande de titre, en veillant à examiner en détail les éléments présents au dossier au regard de la liste de pièce à laquelle ils devaient se référer.

IV – Épreuves orales

L'épreuve d'admission a consisté en un oral de 30 minutes réparties en deux temps :

- une présentation par le candidat de son parcours, de ses compétences et de ses motivations en 10 minutes maximum.
- un temps d'échange de 20 minutes avec le jury portant sur la culture administrative du candidat, ses compétences et sa motivation, à travers des questions et des mises en situation.

Le jury regrette d'une manière générale, à quelques exceptions près, le manque de préparation des candidats, tant en ce qui concerne la présentation, souvent trop linéaire et/ou chronologique, qu'en ce qui concerne l'organisation et les missions du ministère de l'Intérieur, y compris de la part de candidats en poste dans les préfectures en qualité d'agents contractuels .

Depuis plusieurs années, le jury constate ainsi le manque de culture administrative des candidats, quel que soit le concours.

Les motivations ont souvent été exposées de manière confuse et/ou stéréotypée.



PRÉFET DE LA LOIRE- ATLANTIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les diverses missions et l'actualité du Ministère de l'Intérieur ainsi que ses débouchés étaient, comme trop souvent, mal connus.

Ces lacunes révèlent dans l'ensemble un manque de curiosité des candidats.

En ce qui concerne les mises en situation, le jury rappelle que la plupart des problèmes soumis aux candidats requièrent avant tout, du bon sens et de la logique. Il n'existe pas nécessairement de bonne ou de mauvaise réponse à apporter à ces mises en situations. À travers elles, le jury cherche en premier lieu à mieux connaître le candidat et à évaluer sa capacité à aborder de manière rationnelle les difficultés auxquelles il peut se trouver confronté en milieu professionnel.

Les candidats qui ont le mieux réussi cette épreuve orale ont su s'appuyer à bon escient sur leur expérience et leur sens pratique pour convaincre le jury de leur savoir-faire et de leur savoir être en situation professionnelle.

V – Recommandations et remarques du jury

En ce qui concerne les épreuves écrites, le jury rappelle comme chaque année aux candidats l'importance d'une lecture attentive des énoncés, afin d'en avoir la meilleure compréhension.

Le temps consacré à la relecture reste essentiel afin de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe qui viendront immanquablement dégrader la note finale.

À cet égard, le jury invite les candidats à privilégier les phrases courtes et concises qui permettent au mieux de prévenir les erreurs de syntaxe.

Les réponses aux questions doivent en outre être précises et ne doivent en aucun cas refléter une opinion personnelle.

La vacuité des réponses ne joue pas, en tout état de cause, en la faveur du candidat.

Le jury précise enfin qu'il a dû fixer cette année pour le concours externe une barre d'admissibilité particulièrement faible (11,25) compte tenu du grand nombre de postes offerts aux lauréats.

En ce qui concerne l'oral, le jury rappelle comme toujours l'importance d'une préparation adéquate.



PRÉFET DE LA LOIRE- ATLANTIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La présentation ne doit ainsi absolument pas être négligée, que ce soit sur le fond ou sur la forme. Elle doit par ailleurs traduire, en des termes concrets, la motivation du candidat à intégrer l'administration du ministère de l'Intérieur.

On peut ainsi regretter les invocations souvent très vagues à un supposé attachement aux valeurs du service public.

La présentation doit permettre au candidat d'illustrer en quoi son expérience personnelle et professionnelle constitue un atout pour l'administration.

Elle doit lui permettre également de manifester son intérêt et sa motivation pour les fonctions qu'il est susceptible d'occuper.

Enfin, comme chaque année, le jury conseille aux candidats de mieux s'informer sur l'actualité du ministère, ses missions, ses débouchés et les enjeux des politiques qu'il est chargé de mettre en œuvre.

Les candidats doivent en effet manifester leur motivation en témoignant d'un minimum de connaissance et d'intérêt à l'égard d'un ministère qu'ils souhaitent intégrer.